

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire

**Nom de l'association :** Comité départemental UFOLEP 87

**Adresse du siège social :** 22 rue du lieutenant Ménéieux 87000 Limoges

Le vendredi 27 juin 2025 à Limoges, les membres des associations affiliées se sont réunis au siège social en assemblée générale électorale sur convocation du président du comité départemental UFOLEP 87.

Il a été établi une feuille de présence signée par les membres en leur nom propre ou en tant que mandataire avec un pouvoir valable.

L'assemblée était présidée par Roland MARTIN, Président de l'association.

Tous les membres du comité directeur étaient présents dont Pierre Pailler trésorier de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président de séance :

- Rapport moral
- Rapport financier ;
- Approbation du budget prévisionnel ;
- Election du nouveau comité directeur
- Questions diverses

Il a été fait lecture des différents rapports : rapport moral, rapport d'activités, rapport financier, lettre du vérificateur des comptes.

A l'issue du débat, le Président a mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- **Rapport moral :**

L'assemblée générale adopte le rapport moral à l'unanimité.

- **Rapport d'activité :**

L'assemblée générale adopte le rapport moral à l'unanimité.

- **Rapport financier :**

L'assemblée générale adopte le rapport moral à l'unanimité.

- **Budget prévisionnel :**

L'assemblée générale adopte le budget prévisionnel à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance.

A Limoges, le 27/06/2025  
Roland MARTIN  
Président de séance

